



Formulaire de demande de permis
 Nouvel aménagement/ modification
 Piscine/bain à remous (spa)

Date de réception de la demande à la municipalité _____
--

1. INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Date de la demande :	Nom/prénom du demandeur :
----------------------	---------------------------

Avez-vous pris connaissance des dispositions du *Règlement de zonage 405-2018* et du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* avant de remplir cette demande afin de vous assurer que votre projet est conforme à la réglementation ?

Oui;

Non. Veuillez consulter les règlements applicables. Le *Règlement de zonage 405-2018* est disponible sur le site Internet au www.mun-stedg.qc.ca et le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* est disponible au <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/S-3.1.02,%20r.%201>.

Adresse complète du lieu des travaux :	Adresse complète du demandeur (si différente) :
Téléphone :	Téléphone :
Cellulaire :	Cellulaire :
Courriel :	Courriel :

Si vous n'êtes pas le propriétaire des lieux visés par les travaux, veuillez joindre une procuration pour effectuer la demande et signer les documents.

2. NATURE DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Piscine d'une hauteur de plus de 60 cm	<input type="checkbox"/> Nouvel aménagement
<input type="checkbox"/> Spa (bain à remous)	<input type="checkbox"/> Changement/modification d'une installation existante

3. EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire Entrepreneur

Nom de l'exécutant des travaux :	Responsable des travaux :
Adresse complète :	Adresse complète :
Téléphone :	Téléphone :
Cellulaire :	Cellulaire :
Courriel :	Courriel :

Numéro de licence R.B.Q. de l'entrepreneur :		
4. CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX		
Date du début des travaux :	Date de fin des travaux :	Valeur approximative des travaux :
5. DISTANCE ENTRE LA PISCINE/SPA ET LES LIMITES DU TERRAIN OU AUTRES ÉLÉMENTS PRÉSENTS SUR LE TERRAIN <input type="checkbox"/> mètre <input type="checkbox"/> pied		
Ligne de lot de droite et la piscine/spa :	Distance entre la fosse septique et la piscine/spa (information obligatoire si présente) :	
Ligne de lot de gauche et la piscine/spa :	Distance du champ d'épuration (information obligatoire si un champ est présent) :	
Ligne de lot arrière et la piscine/spa :	Distance de la maison :	
Distance d'un bâtiment accessoire :	La piscine/spa se trouve-t-elle entre le bâtiment principal et une rue publique ou privée ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Distance d'un cours d'eau (si présent) :	Distance d'une zone à risque de glissement de terrain (si présente) :	

6. DESCRIPTION DU TYPE D'INSTALLATION (VEUILLEZ COCHER LA SITUATION QUI S'APPLIQUE)



Piscine hors terre démontable à paroi souple de plus de 60 cm de hauteur et de moins de 1,40 mètre de hauteur entourée d'une enceinte d'au moins 1,20 mètre;



Piscine hors terre dont la paroi extérieure est d'une hauteur de 1,20 mètre en tout point à partir du sol fini et munie d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement.



Piscine hors terre dont la paroi extérieure est d'une hauteur de 1,20 mètre en tout point avec le sol fini et accessible au moyen d'une plate-forme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte.



Piscine hors terre dont la paroi extérieure est d'une hauteur de 1,20 mètre en tout point à partir du sol fini et accessible à partir de la résidence dont la terrasse ouvrant sur la piscine est sécurisée au moyen d'une enceinte.



Piscine creusée entourée d'une enceinte.



Piscine creusée dont un mur d'enceinte est un bâtiment muni d'un accès à la piscine. L'accès est entouré d'une clôture pour empêcher l'accès direct à la piscine.

Bain à remous avec couvercle rigide :

- 2000 litres et moins;
- Plus de 2000 litres.

Autre situation. Veuillez décrire :

7. CARACTÉRISTIQUES DES AMÉNAGEMENTS mètre pied

Quelles sont les dimensions de la piscine ?

Pour une piscine hors terre, quelle est la hauteur de la paroi de la piscine hors terre à partir du sol fini ?
Pour une piscine creusée, quelle est la profondeur maximale ?

Pour une piscine creusée, un tremplin est-il présent ?

Oui. **Si oui, le tremplin est-il conforme à la norme BNQ 9461-100 ?** Non

Quelle est la distance entre la paroi de la piscine et la clôture d'enceinte ?

Hauteur de la rampe/clôture d'enceinte :	Hauteur entre le sol fini ou une marche et le bas de la rampe/clôture d'enceinte :	Espacement entre les barreaux verticaux (barreaux horizontaux non autorisés) :
--	--	--

Type de matériau de la rampe/clôture :

Veillez transmettre un croquis ou une photo ou toute information représentant la rampe/clôture. Ces informations sont obligatoires pour la délivrance du permis.

Un mur de maison est-il utilisé comme section d'enceinte ?

Oui.
 Non

Une fenêtre ou une porte est-elle présente sur le mur de maison formant l'enceinte de la piscine creusée (au sous-sol ou au rez-de-chaussée) ?

Oui. **Si oui, à quelle hauteur du sol se trouve la fenêtre et quelle est son ouverture maximale ?**

Non.

Un bâtiment secondaire fait-il partie du mur de l'enceinte ?

Oui. **Si oui, veuillez fournir les plans du bâtiment secondaire et indiquer la présence d'ouvertures. Si une fenêtre est présente dans l'enceinte, à quelle hauteur du sol se trouve-t-elle ?**

Non.

La/les portes présentes dans l'enceinte donnant accès à la piscine sont-elles munies d'un dispositif de sécurité passif lui permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement ? Oui Non

De quel côté de l'enceinte est installé le verrou ?

à l'intérieur;

à l'extérieur. **Si installé sur la face extérieure, indiquez à quelle hauteur du sol est le verrou :**

La ou les portes présentes dans l'enceinte ont-elles les mêmes caractéristiques que la rampe/clôture ?

Oui.

Non. **Si non, veuillez fournir les caractéristiques (hauteur, espace entre les barreaux, distance entre le bas de la porte et le sol fini).**

Pour une piscine creusée, un patio existant surélevé fait-il partie du mur d'enceinte ?

- Oui. **Si oui, veuillez fournir une photo et les informations démontrant que l'accès à la piscine n'est pas possible en passant sous le patio et que l'aménagement répond aux dispositions pour les enceintes (espacement et ouverture maximaux de 10 cm).**
- Non.

8. AUTRES

Présence d'une thermopompe ou d'un filtreur :

Oui. **Si oui, quelle est la distance entre la thermopompe/filtreur et la paroi de la piscine ?
Et quelle est la distance entre la thermopompe/ filtreur et la ligne de terrain la plus près ?**

Non

Y a-t-il présence d'un objet fixe, d'une construction à moins d'un mètre de la paroi de la piscine ou de l'enceinte ?

Oui. **Si oui, veuillez corriger le projet afin de respecter la distance minimale d'un mètre.**

Non.

9. TERRASSE

Une terrasse ou un deck doivent-ils être construits ?

Oui. **Si oui, joindre un croquis indiquant sa hauteur et ses dimensions. Si un escalier mène à la terrasse/deck, veuillez indiquer la distance entre la paroi de la piscine et l'escalier :**

Non

10. LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE

- Plan d'implantation, incluant les dimensions de la piscine, de la terrasse, de la clôture/rampe et de tout autre élément pertinent à l'analyse de la demande. Si l'ajout d'un bâtiment fait partie du projet, veuillez fournir des croquis à l'échelle, ses dimensions et les matériaux de construction;
- Demande de permis d'abattage d'arbres, si cela est requis au projet;
- Localisation de la bande de protection riveraine réalisée par une personne compétente en la matière lorsqu'un cours d'eau est présent et lorsque requis par la municipalité;
- Localisation de la zone à risque de glissement de terrain et de la bande de protection par un arpenteur-géomètre lorsque présente sur le terrain et lorsque requis par la municipalité;
- Procuration pour effectuer la demande et signer les documents si vous n'êtes pas le propriétaire des lieux.

Le traitement de la demande de permis débute lorsque tous les documents requis ont été fournis. Le service d'urbanisme dispose d'un délai de 30 jours pour délivrer un permis pour une **demande jugée conforme**. La municipalité se réserve le droit d'exiger tous autres documents nécessaires à l'analyse, afin de vérifier la conformité du projet à la réglementation applicable. **Aucun permis ne sera délivré pour une demande non conforme à la réglementation.**

La présente demande ne constitue pas un permis. Les travaux débutés en l'absence d'un permis valide sont passibles d'un constat d'infraction.

11. DESCRIPTION OU COMMENTAIRES (ajouter une feuille au besoin)

SIGNATURE DU DEMANDEUR : _____ DATE : _____